

## Bienvenue dans l'ère des sanctions

*Me Yves Nidegger, Conseiller juridique du GSCGI*

*Discours de l'assemblée générale du Groupement de 2022 (Société de Lecture, Genève).*

Je m'en voudrais de trop allonger cette assemblée durant laquelle vous avez montré déjà une durabilité, sans cesse renouvelée pendant plus de deux heures, et encore moins de vous déprimer avec un thème à prendre au deuxième degré, même s'il ne m'apparaît pas impossible du tout qu'après l'âge de la pierre et celui du fer, les archéologues du futur désigneront un jour l'ère dans laquelle nous sommes en train d'entrer aujourd'hui, comme l'âge des sanctions.

### L'ÂGE DES SANCTIONS

Depuis le début de la guerre en Ukraine, nos politiciens n'ont plus qu'un mot à la bouche «sanctions». Punir est devenu une passion. Bien évidemment, envahir son voisin, bombarder des villes à coup de missiles, détruire les infrastructures nécessaires à la vie quotidienne d'une population, c'est quelque chose de condamnable en plus d'être terriblement choquant pour nous autres européens, qui pensions à tort que la guerre était désormais réservée à des peuplades très éloignées de nous, ne disposant pas du haut niveau d'intelligence qui nous caractérise et qui permet de résoudre tous les conflits par des moyens civils.

Alors qu'au cours de l'histoire, l'humanité et tous les groupes humains qui la composent ont vécu dans la conscience permanente du risque de leur extinction par la survenance soudaine d'une épidémie, d'une famine, d'une guerre ou des trois à la fois, notre génération s'était installée dans la crainte unique que le succès excessif de notre espèce ne mette en danger les autres espèces, que le succès excessif de notre groupe humain ne lèse d'autres groupes moins favorisés. La peur que la surpopulation humaine eût fait place à la peur de l'extinction, l'angoisse face à la vulnérabilité de l'environnement avait remplacé la peur archaïque de l'homme exposé aux forces surpuissantes de la nature.

Et voilà qu'en trois ans, coups sur coup, un nouveau virus, l'effondrement des chaînes d'approvisionnement et le retour de la guerre se donnent le mot pour signer conjointement le retour de nos peurs archaïques sur fond de discours apocalyptique à propos du climat.

Face à cela, nos gouvernements désemparés, contraints qu'ils sont de montrer qu'ils font quelque chose plutôt que rien, sont retournés à ce qu'ils savent faire le mieux: surveiller et punir. A défaut de savoir que faire d'utile, on sanctionne, et on sanctionne avec la passion qui caractérise l'énergie du désespoir. Finies les intangibles libertés fondamentales dont s'enorgueillissait hier encore l'Occident.

Face au virus, on a imité la Chine qui a puni le médecin lanceur d'alerte avant d'emmurer ses citoyens. Nous avons confiné et nous avons persécuté les dissidents qui ont osé braver la parole de l'État en doutant à haute voix de la nécessité du confinement, de l'utilité de détruire l'économie, de l'opportunité de convoquer une inflation massive par la création artificielle de la masse monétaire nécessaire à masquer, à court terme, les conséquences dévastatrices de mesures promulguées à l'aveugle, de l'efficacité et de la sécurité du vaccin.

Face à la guerre, pas d'analyse géopolitique de ses causes objectives, pas de recherche d'un antidote à l'affrontement armé, mais un discours exclusivement moral, nécessaire sans doute mais totalement insuffisant, qui ne peut déboucher que sur une escalade de sanctions sans fin, dès lors que les sanctions, on le sait, n'ont jamais arrêté les guerres. Credit Suisse vient d'être sanctionné pour ne pas avoir assez sanctionné certains clients sous sanction.

### PASSION DE PUNIR: VERTU POLITIQUE

La passion de punir est devenu une vertu politique, ce par quoi un exécutif montre qu'il existe. Votre voiture émet du CO<sub>2</sub>, sanction, votre poubelle, votre chauffage, votre langage ne sont pas conformes aux

## Bienvenue dans l'ère des sanctions

*Me Yves Nidegger, Conseiller juridique du GSCGI*

dogmes du moment, sanctions!

Le Parlement suisse planche en ce moment sur un projet de «class action», une action collective inspirée des «*punitive damages*» américains à insérer dans notre code de procédure civile.

L'idée est que n'importe quelle atteinte doit pouvoir donner lieu à un dédommagement.

Une ville ou une entreprise qui porterait atteinte au climat en ne prenant pas toutes les mesures possibles en matière de protection devrait dédommager les victimes, comprenez les dénonciateurs. La Bundesbahn allemande vient de se voir sanctionnée d'une amende pour avoir obligé une personne qui se déclarait non-binaire à choisir entre Monsieur ou Madame lors de la souscription d'un abonnement de transport. Cela pourrait arriver au CFF demain.

L'Occident, qui se caractérisait autrefois par les libertés de commerce et d'expression et s'opposait en ceci aux régimes autoritaires ou totalitaires, en est devenu aujourd'hui le zélé disciple.

### **SURVEILLER, DÉNONCER, SANCTIONNER, PASSIONNÉMENT.**

On a abordé tout à l'heure le cas des conseillers en placement, qui offrent à leurs clients des prestations de pur conseil sans jamais passer d'ordres de gestion, et que le GAFI voudrait voir sanctionner en droit suisse s'ils ne dénoncent pas leurs clients alors qu'ils devraient les soupçonner de les avoir consulté dans un but d'optimisation fiscale!

Le parlement suisse, qui compte dans ses rangs un grand nombre d'avocats, dont l'activité consiste précisément à conseiller des clients, a osé se rebiffer contre ce diktat arbitraire.

La réponse ne s'est pas faite attendre, sous le nom de code: «*Pandora papers*». Si les journalistes faisaient encore de l'investigation, cela se saurait. Personne

n'ignore que ce vol de documents résulte de la mise en œuvre de moyens étatiques dans le cadre d'une guerre commerciale contre la place financière suisse. Une fois volées, les informations sont livrées à des consortiums de journalistes qui les recèlent et les blanchissent collectivement.

A Berne, des collègues plutôt de gauche, minorisés lors du vote, ont ainsi pu revenir à la charge en prétendant que les «*Pandora papers*» seraient la preuve de l'utilité et de la nécessité de rompre la confiance qui lie le client à son conseiller en instituant le second en délateur obligé du premier, sous peine de sanction s'il omet de balancer alors qu'il devait supposer que le conseil d'investissement donné pouvait être requis dans un but d'optimisation fiscale.

### **MAI 68 «IL EST INTERDIT D'INTERDIRE»**

Cette obsession de la sanction est d'autant plus curieuse qu'elle est le fait d'une génération biberonnée dans sa jeunesse au lait de mai 68 «il est interdit d'interdire». Ils ont tous lu Michel Foucault, "Surveiller et Punir", qui donne une idée très négative, non seulement de la prison, mais aussi de tout le système social par lequel on contraint les individus à se conformer. Et voilà qu'installés au pouvoir, ces anciens libertaires font montre d'une passion quasi totalitaire pour l'interdiction, traquant des pensées intimes que même l'Inquisition n'avait pas songé à poursuivre.

Tout se passe comme si l'État libéral, qui a répété jusqu'à la chute du mur de Berlin que rien de bon ne pouvait advenir sans liberté, s'était soudain converti à la thèse inverse, reprenant le rôle d'ennemi de la liberté déserté par l'Union soviétique en dépôt de bilan. L'URSS avait au moins cette vertu de montrer l'exemple à ne pas suivre. A la seconde même où le mauvais exemple de ce qui arrive lorsqu'on néglige la liberté (censure, KGB, plans quinquennaux, pénuries, corruption sociale) a disparu, voilà que les

## Bienvenue dans l'ère des sanctions

*Me Yves Nidegger, Conseiller juridique du GSCGI*

Etats libéraux euphoriques deviennent leurs propres ennemis de la liberté.

En 30 ans, nos Etats sont devenus des bonnes d'enfants acariâtres qui vous menacent et vous talochent pour votre bien à longueur de journée afin de vous maintenir, par la crainte de la sanction, dans un droit chemin qu'elles sont seules à comprendre. Cette idée s'est installée dans les lois.

Cela fait quinze ans que je siège à Berne, à voir passer des projets de loi de nature administrative proposés par le Conseil fédéral, qui comprennent tous un redoutable *corpus* de droit pénal administratif, dont la sévérité ne cesse de croître au motif qu'une règle qui ne serait accompagnée de sanctions suffisamment dissuasives resterait nécessairement sans effet.

### SANCTIONS: MARQUE DE SÉRIEUX EN POLITIQUE

Instaurer des sanctions, pécuniaires, toujours plus sévères, partout et à tout propos, est devenu la marque du sérieux en politique. Tout se passe comme si la génération qui a viré Dieu de son ciel, avait tenu à le remplacer elle-même. La peur du vide sans doute.

En l'absence d'un Dieu pour annoncer la fin du monde et le jugement dernier, on invente le GIEC. En l'absence d'une morale d'inspiration religieuse, on instaure l'hyper-normalisation et le blasphème contre les vérités officielles.

En l'absence de punition divine, l'État reprend la fonction. Pendant la crise sanitaire, l'État français faisait voler des hélicoptères au-dessus des montagnes et des forêts pour traquer les randonneurs solitaires qui se seraient éloignés trop (10km) ou trop longtemps de leur domicile. Jadis religieux et ecclésiastique, le fanatisme est devenu moral et administratif.

Le régime Nord-Coréen n'aurait jamais pensé à obliger ses citoyens à se délivrer à eux-mêmes une

dérogation administrative écrite avant de s'autoriser à sortir de chez eux avec indication du motif, puis à sanctionner d'une amende ceux qui auraient outrepassé la durée ou le motif de leur propre autorisation. La France de Macron l'a fait.

Chaque Etat a agi en fonction de sa propre culture administrative. En Suisse, le Conseil fédéral en personne nous ordonnait de faire la queue 'masqués' devant les magasins de grande distribution et nous autorisait à y acheter de la nourriture et du savon, mais pas des fleurs!

Des citoyens dénoncés pour non-port du masque se sont fait plaquer au sol et menotter. L'idée que chaque individu dispose de droits subjectifs qu'il peut exercer, y compris contre l'État, c'est-à-dire contre l'autorité exercée au nom de toute la collectivité, est sans doute la marque de l'Occident libéral.

Qu'en reste-t-il depuis la crise sanitaire?

### LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

L'idée que la propriété privée, opposable à tout tiers y compris à l'État, est en principe inviolable, est une autre marque de l'Occident libéral. Qu'en reste-t-il depuis la guerre?

Les avoirs privés de personnes jugées proches du chef de l'État russe coupable d'avoir agressé l'Ukraine ont été non seulement gelés, ce qui peut se faire dans l'attente de l'issue d'un litige judiciaire, mais sont en voie d'être confisqués sans procès, ce qui dynamite la protection légale de la propriété dans son principe.

A ceci s'ajoute que la valeur des capitaux d'épargne de tout un chacun est à risque de s'évaporer sous le coup de l'inflation installée pour permettre à l'État de se désendetter au moyen d'une monnaie dont la valeur décroît chaque jour en regard de ce qu'elle était au moment de l'emprunt.

## Bienvenue dans l'ère des sanctions

*Me Yves Nidegger, Conseiller juridique du GSCGI*

### DÉDOLLARISATION DU MARCHÉ DE L'ÉNERGIE

En politique extérieure aussi, la passion des sanctions a bouleversé l'ordre des choses en accélérant brutalement la dédollarisation du marché de l'énergie pourtant si redoutée par les États-Unis. Tant que le pétrole était coté exclusivement en dollars, le monde devait acheter du dollar pour acquérir du pétrole et celui qui contrôle le dollar contrôle le monde.

Sur la base d'une analyse qui a surévalué la force de l'armée russe et sous-estimé sa résilience économique en se fondant sur le seul PIB, les Occidentaux ont pensé porter un coup fatal à la Russie en gelant les réserves de change en dollars et en euros détenues par sa banque nationale, de sorte à l'empêcher de défendre le cours du rouble en déclin aux premiers jours de la guerre.

Résultat, les Russes qui ne veulent plus vendre leur pétrole dans une monnaie qu'on peut leur reprendre, facturent désormais en rouble. Le monde achète aujourd'hui du rouble pour acheter du pétrole.

Censées torpiller son économie, les sanctions ont aidé la Russie à financer sa guerre et porté le cours du rouble au-dessus de son niveau d'avant-guerre. La dédollarisation du monde, donc le déclin américain, s'en est trouvée accélérée. L'Arabie saoudite suit le mouvement, le pétrole vénézuélien et brésilien se négocieront sans doute bientôt dans une nouvelle monnaie.

Moins demandés sur les marchés, les dollars surnuméraires réintègrent en masse l'économie étatsunienne exposée aux affres de l'inflation.

L'effacement programmé de l'ordre américain du monde donne des idées à toutes les puissances régionales qui ont des pions géopolitiques à avancer, au premier rang desquelles l'Inde, la Turquie, l'Iran, et quelques autres.

Allons-nous les sanctionner les uns après les autres lorsqu'ils franchiront les lignes rouges tracées par Washington?

### LA SPIRALE DES SANCTIONS: SUICIDE COLLECTIF, SOCIÉTAL, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE.

La spirale des sanctions, n'est rien d'autre qu'un suicide collectif, sociétal, économique, politique.

Devenu prospère et, à sa manière très influent, ce tout petit pays qu'est la Suisse avait trouvé le moyen d'éloigner la guerre de son sol par la neutralité.

La neutralité nous protégeait en nous interdisant de prendre part aux sempiternels conflits qui divisent les grandes puissances entre elles, en nous interdisant de rejoindre toute coalition guerrière, quels que soit ses objectifs, quelles que soit ses valeurs affichées.

Elle nous interdisait de sanctionner.

La neutralité, c'était notre antidote contre la spirale des sanctions.

Le Conseil fédéral l'a tragiquement oublié.

Bienvenue dans l'ère des sanctions!

*Me Yves Nidegger*